Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251126-DEL_2025_243-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 novembre 2025

Date de convocation : 12/11/2025 **Date d'affichage :** 12/11/2025	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 37 28 32

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit novembre, à 19 Heures 00, à la Sens-de-Bretagne (Salle des Loisirs - rue de la Madeleine), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
GELY-PERNOT Aurore, VASNIER Pascal, LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, ALMERAS Loïc, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, MACE Marie-Edith, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, DUMAS Patrice, FERRAND Marc-Olivier, JAOUEN Claude, OBLIN Anita, HENRY Lionel, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, COUMAILLEAU Pascal, MASSON Josette, HAMON Carole, MOREL Gérard, SENTUC Véronique, LECONTE Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, BLAISE Laurence

Absents :
FOUGLE Alain, LOREE Michel, LEGENDRE Bertrand, LARIVIERE-GILLET Yannick, DESMIDT Yves

Absents ayant donné pouvoir :
KECHID Marine donne procuration à GORIAUX Pascal
MESTRIES Gaëlle donne procuration à LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie
EON-MARCHIX Ginette donne procuration à TAILLARD Yvon
RICHARD Jacques donne procuration à MASSON Josette

Secrétaire de séance : Madame SENTUC Véronique

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251126-DEL_2025_243-DE

N° DEL_2025_243

Objet **Personnel**

RH - Modification du tableau des effectifs - Auxiliaire de puériculture à Pazapa

Un poste d'accompagnante petite enfance sur le grade d'agent social à la micro crèche Pazapa est vacant depuis le 13 octobre 2025.

Pour rappel, l'organisation cible dans les micro-crèches est la suivante :
- 1 éducateur / éducatrice de jeunes enfants,
- 1 auxiliaire de puériculture,
- 2 accompagnantes petite enfance,

Il manque actuellement un poste d'auxiliaire de puériculture à la micro-crèche Pazapa.

Afin de pourvoir ce poste, et de tendre vers cette organisation cible, Monsieur le Président propose de créer un poste ouvert sur les 2 grades du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture :
- grade minimum : auxiliaire de puériculture
- grade maximum : auxiliaire de puériculture classe supérieure
- grades ciblés : les 2 grades du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture (catégorie B).

Le poste d'accompagnante petite enfance sur le grade d'agent social sera supprimé lors de la mise à jour du tableau des effectifs.

Il vous est proposé de modifier le tableau des effectifs à compter du 1er décembre 2025.

Vu, le Code général de la fonction publique,

Vu, la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu, les crédits inscrits au Budget Principal, en section de fonctionnement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture, ouvert sur les grades du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture à compter du 1er décembre 2025,

PRÉCISE que le tableau des effectifs sera mis à jour,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 26/11/2025
Le/la secrétaire de séance,
Madame SENTUC Véronique

Le *26/11/2025,*
Le Président,
Claude Jaouen